

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 8

MAI 1902

No 5

UNE CALOMNIE HISTORIQUE

(*Suite et fin*)

J'aurais aimé, en outre d'une preuve morale, étayée sur des arguments de raison, pouvoir confondre, avec le témoignage péremptoire d'une preuve écrite, les diffamateurs de Madame de Frontenac. A cet effet je m'adressai à M. l'abbé Camille Roy, le professeur actuel de rhétorique au Séminaire de Québec, et qui était alors en France, à Paris, où il nous a fait grand honneur en remportant, de haute lutte, devant la Sorbonne, le titre de licencié-ès-lettres. Je lui demandais de rechercher dans les archives paroissiales de Saint-Nicolas-des-Champs un accusé de réception du cœur de Frontenac et un acte officiel constatant qu'il avait été déposé à la chapelle particulière des Messieurs de Montmor.

Ma démarche était trop tardive, il eût fallu consulter le nécrologe de Saint-Nicolas-des-Champs avant 1793, pour la raison que voici :

Paris, le 2 décembre 1900.

M. Ernest Myrand,

au Palais de Justice—Québec.

Cher monsieur,

Je vous apporte le résultat des recherches que vous m'avez demandées dans votre lettre du mois de novembre. Je regrette d'avance de ne pouvoir satisfaire mieux vos curiosités historiques.